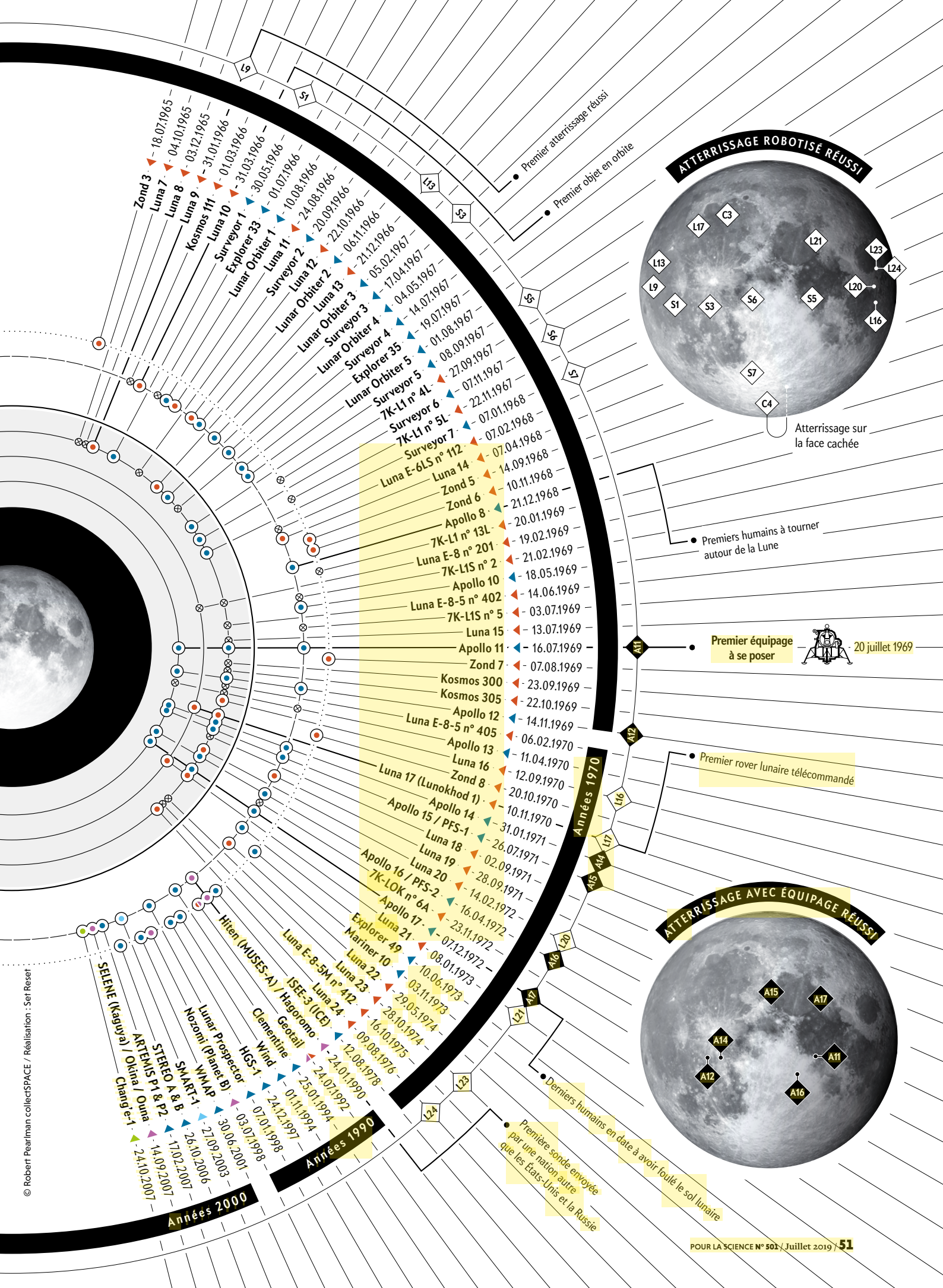




L'ESSENTIEL

> Durant la décennie à venir, de nombreux pays et sociétés privées projettent d'envoyer des missions sur la Lune.

> Les lois internationales précisent que personne ne peut revendiquer des titres de propriété dans l'espace, pas même sur la surface lunaire. Cependant, ces lois indiquent

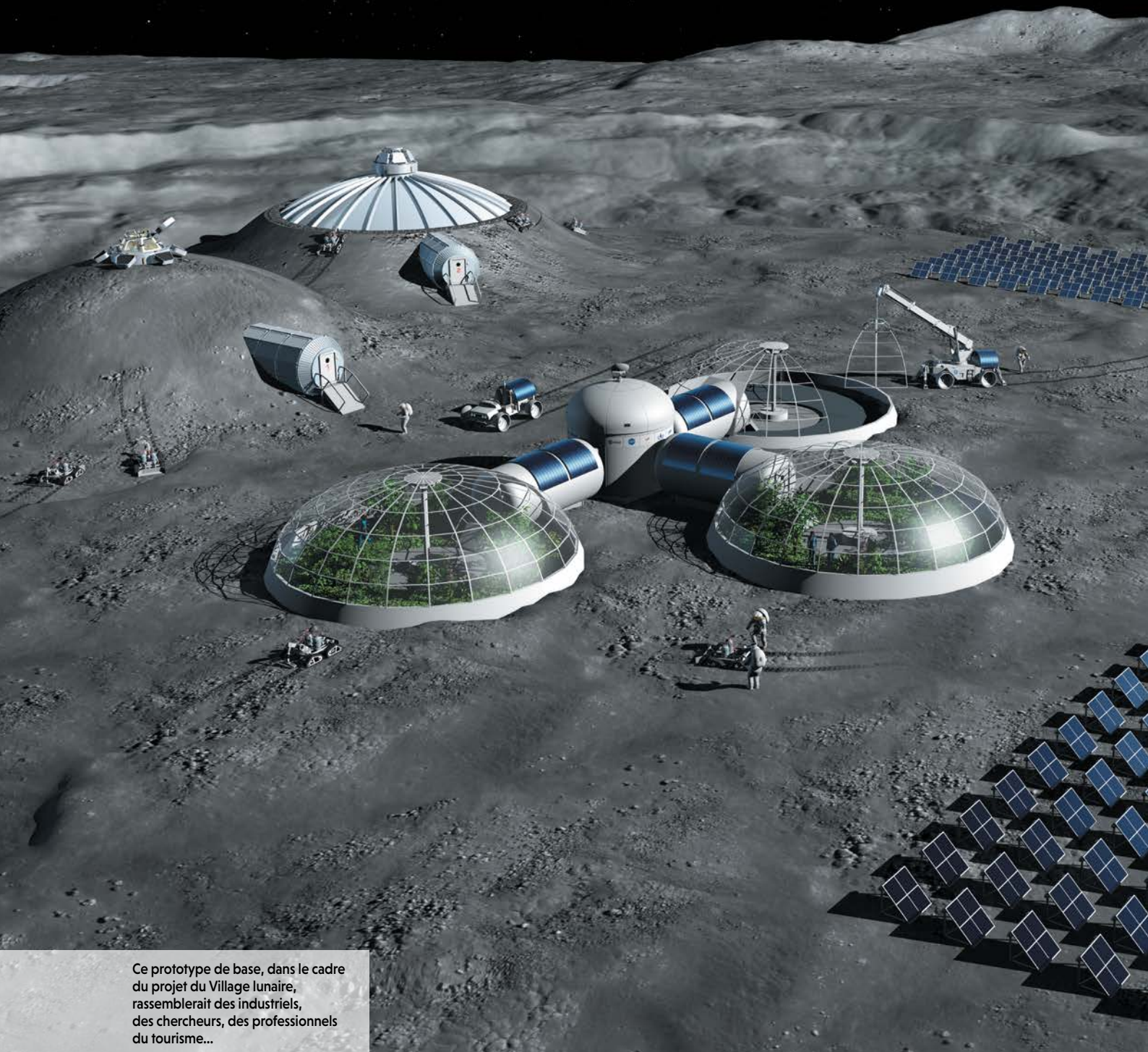
aussi qu'une fois qu'un vaisseau s'est posé à un endroit, personne ne doit atterrir sur le même site (afin d'éviter des accidents).

> Cette faille juridique pourrait motiver une ruée vers la Lune, où les premiers arrivés s'arrogeraient les sites les plus intéressants.

L'AUTEUR



ADAM MANN
journaliste
scientifique
spécialisé
en astronomie



Ce prototype de base, dans le cadre du projet du Village lunaire, rassemblerait des industriels, des chercheurs, des professionnels du tourisme...